



U.N.S.A-M.E.D.A.D / S.A.F.A.C.T.T

*Syndicat Autonome des Fonctionnaires
et Agents chargés du Contrôle des
Transports Terrestres*

Compte rendu de la CAP du 02 juin 2009

Il s'agit de l'installation de la nouvelle CAP issue des élections du 2 avril 2009.

La Commission Administrative Paritaire est présidée par SAFFROY Eric , sous-directeur.

Le quorum étant atteint , la commission peut siéger selon l'ordre du jour établi.

1 - Désignation d'un secrétaire adjoint

Ce rôle revient à Philippe BEAUGRAND de FO.

2 - Approbation du règlement intérieur

Celui-ci nous ayant été communiqué ce jour, son approbation est reportée à la prochaine CAP du 3 novembre 2009.

3 - Désignation des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel

sont désignés pour siéger au comité technique paritaire ministériel en qualité d'expert:

Titulaires : Pierre GUERIF et Jacques DOTU

Suppléants : Emmanuel PUT et Philippe BEAUGRAND

sont désignés pour siéger au comité médical et de réforme :

Titulaires : Alfred BIHET et Monique BABLON

Suppléants : Thierry CARRENO et Christophe HENRY

4 - Prolongation de stage

A la suite d'un accident de service, le CTT n'a pas pu suivre l'intégralité de son stage de formation initiale.

Le service a demandé la prolongation de son stage afin qu'il puisse suivre les modules manquants ainsi qu'un report de titularisation. La situation sera à nouveau évoquée à la prochaine CAP.

5 - Détachements sortants

détachements sortants (pour information de la CAP)

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil demandé</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis du service demandé</i>
BOUQUET Fabrice	DRE CENTRE - SAE	DRE CENTRE - CTT	FAVORABLE
DANNE Philippe	DRE BASSE-NORMANDIE - SAE	DRE BOURGOGNE - CDTT	FAVORABLE
TURMEL Gilles	DIR Nord-Ouest - SAE	DRE HAUTE-NORMANDIE - CTT	FAVORABLE
FAITOUT Jamel	DDEA 31 - SAE	DREIF - CTT	Le dossier n'est pas encore complet
DELAUNAY Valérie	DDEA 33 - SAE	DREIF - CTT	Le dossier n'est pas encore complet
MICHEL Magaly	Ministère de l'intérieur - SAE	DREIF - CTT	Le dossier n'est pas encore complet
CIESELSKI Emmanuel	DDE 59 - IPCSR	DRE NORD PAS DE CALAIS - CTT	FAVORABLE

Avis du corps d'accueil : la CAP du corps des SA aura lieu les 15 et 16 juin 2009. La CAP du corps des IPCSR aura lieu le 25 juin 2009.

6 - Mutation des CTT,CPTT;CDTT

La date d'effet des mutations est fixée au 1er septembre 2009. Les prises de postes plus tardives correspondent à des vacances de postes décalées ou à certaines demandes de chefs de services respectant en cela la règle d'ancienneté requise.

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP</i>
ARBIOL Marc CDTT	DRE CENTRE ; poste localisé à Tours	DREIF	FAVORABLE au 1er octobre 2009
GUERIF Pierre CDTT	DRE Basse-Normandie ; poste localisé à Caen	DREIF	FAVORABLE
GUIVARCH Guy CPTT	DRE CORSE	DRE BRETAGNE	DEFAVORABLE
STHAL Christophe CTT	DRE BOURGOGNE ; poste localisé à Dijon	DRE CHAMPAGNE ARDENNES	FAVORABLE
GODEST Pierre CTT	DRE BRETAGNE ; poste localisé à Saint Briec.	DRE CORSE	DEFAVORABLE Vote après un vif débat : administration : 6 voix défavorables Syndicats : 6 voix favorables

GUILLAUMEUX Pierre-Yves; CTT	DRE BRETAGNE ; poste localisé à Rennes	DRE PAYS DE LOIRE	FAVORABLE
LEMANISSIER Pascal CTT	DRE BRETAGNE ; poste localisé à Vannes	DRE BRETAGNE	FAVORABLE
BASSONVILLE Evelyne; CTT	DDE de la Réunion	DRE IF	FAVORABLE après vote
LOISEAU Michel; CTT	DDE de la Réunion	DRE CHAMPAGNE ARDENNES	DEFAVORABLE après vote
JOUAN Michel CTT	DRE BRETAGNE ; poste localisé à Saint Briec.	DRE BRETAGNE	FAVORABLE
BELOT Jean-Luc CDTT	DRE PACA ; poste localisé à Gap	DRE NORD PAS DE CALAIS	FAVORABLE
CASSILDE Marcellia CTT	DE MAYOTTE	DREIF	FAVORABLE au 1er janvier 2010
SAURY Cathy CTT	DRE LANGUEDOC ROUSSILLON poste localisé à Montpellier	DRE LIMOUSIN	DEFAVORABLE
BOUVET Cécile CTT	DRE PAYS DE LOIRE poste localisé à Laval	DRE BOURGOGNE	FAVORABLE
DHENNEQUIN Peggy CTT	DRE NORD PAS DE CALAIS poste localisé à Lille	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	FAVORABLE sous réserve du détachement d'Emmanuel CIESIELKI
HESSE Johan CTT	DRE LORRAINE poste localisé à Metz	DRE LORRAINE	FAVORABLE sous réserve d'acceptation par le titulaire du poste, du concours de CDTT

Pour le cas de Frédéric MARTINEZ sur sa demande pour Marseille, celle-ci est actuellement à l'étude.

Les postes des CTT de Châlons en Champagne, d'Auxerre, Rennes et Vincennes devenus vacants et non publiés, feront l'objet d'une remontée auprès des services pour propositions à mutations.

7 - Détachements entrants

Détachements entrants (pour avis de la CAP)

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil demandé</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP corps d'accueil</i>
BARBEY Jérôme (prioritaire)	DRE LORRAINE - CTT	DDE 54 - IPCSR	FAVORABLE
BORDET S	DRE LORRAINE - CTT	DDE 57 - IPCSR	FAVORABLE
GOGLIA Laurent	DREAL Champagne Ardenne - CTT	DDE 51 - IPCSR	FAVORABLE

Sous réserve d'ETP vacant après affectation des lauréats du concours

8 - recours sur notation et entretien professionnel

3 recours sur notation ont été soumis à la CAP qui a rendu les avis suivants ;

Un recours sur les appréciations 2007 d'un agent de la DRE CENTRE.

Ce recours sera évoqué à la prochaine CAP après accord de la sous-direction Parcours Professionnel et Mobilité.

Un recours sur les appréciations 2006 d'un agent DRE de la LANGUEDOC-ROUSSILLON

Il s'agit d'un nouveau recours contre les appréciations figurant sur la fiche de notation. Appréciations déjà modifiées suite à une décision de la CAP en juin 2008. S'agissant donc d'un recours sur un recours, la CAP ne peut théoriquement plus l'évoquer, mais vérifie si cet élément réglementaire a bien été notifié à l'agent. Autrement, l'agent devra faire un recours contentieux au Tribunal Administratif.

Un recours sur les appréciations 2007 d'un agent de la DRE LIMOUSIN

Ce recours sera évoqué à la prochaine CAP.

9 - Questions diverses

Heures de nuit et week-end : une réunion sur le sujet aura lieu le 11 juin dans l'après-midi ou, nous dit-on, des solutions seront apportées pour donner un cadre réglementaire à leur paiement.

Réforme de la catégorie B: concernant la fusion des corps et les scénariis qui nous ont été présentés le 5 mai 2009, le scénario d'une filière « contrôle » est écarté, ceci posant des problèmes d'accès en catégorie A.

Il n'y aura donc que 2 filières, la filière administrative et la filière technique. Pour ce qui concerne le corps des CTT celui-ci sera intégré soit à la filière technique, soit à la filière administrative.

Le DRH, M.RUYSSCHAERT qui rencontrera la Fonction Publique le 12 juin prochain, proposera donc ces 2 options sans en privilégier l'une ou l'autre...

La Fonction Publique est très clair sur un point, pas d'intégration dans le nouvel espace indiciaire de la catégorie B sans fusion des corps.

Un décret cadre sera publié en novembre 2009 déterminant les contours de la réforme de la catégorie B. Le MEEDDAT aura alors jusqu'au 31/12/2011 pour intégrer ses corps dans le nouvel espace indiciaire.

L'enjeu est de taille pour nous car si nous voulons notre intégration dans la filière technique (et donc le CII), nous ne pourrons compter avant tout que sur nous même et donc sur notre capacité à nous mobiliser et à réagir.

C'est pourquoi nous vous attendons nombreux sur ce thème à notre AG INTERSYNDICALE du 11 juin à la Bourse du Travail à Paris.

Vos élus UNSA-MEDAD/SAFACTT

Pierre GUERIF-Alfred BIHET-Daniel VINCENT- Emmanuel PUT – Willy DE PETRIS – Christophe HENRY